

COMMISSION DE SUIVI DE SITE ALTEO 1^{ER} FEVRIER 2023

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les membres de la CSS ALTEO,

Excusez mon absence due à une bronchite dont la vilaine toux m'oblige à éviter de parler.

Aujourd'hui donc, « je vais la fermer » comme me l'avait demandé l'ex directeur de l'usine ALTEO de Gardanne lors de la dernière réunion de Bureau faite par téléphone en présence de Mme la Secrétaire Générale de Préfecture du moment et du responsable DREAL. Excusez cette vulgarité mais elle n'est pas de moi et j'attends toujours des excuses.

Donc aujourd'hui, bronchite oblige, je vous écris ; ce sera plus clair et demande que cette lettre soit jointe au compte rendu de cette commission et vous en remercie.

« Cette commission qui a pour mission : **art 5**

- créer entre les différents représentants de collèges ... **un cadre d'échange et d'information** ...
- suivre l'activité des installations...
- promouvoir pour ces installations **l'information du public** ...

Toujours art 5 : elle est **régulièrement tenue informée** :

- des décisions individuelles dont ces installations font l'objet...
- des incidents et accidents survenus...

Toujours art 5 :

- les **règles de fonctionnement**... sont définies dans le **règlement intérieur** ...
- la CSS comporte un bureau ... un **représentant par collège**...

Toujours art 5 :

- elle se **réunit au moins une fois par an**...
- des formations spécialisées thématiques « Terre » ou « Mer »...

Etc...

Si je résume, cette commission qui n'a aucun pouvoir décisionnel est instaurée pour un simulacre de démocratie lorsqu'il est annoncé « les associations ... participent ... ». Mais participe à quoi, lorsque les commissions ne sont pas réunies ou comme aujourd'hui avec un minimum d'informations documentées ; encore faut-il les avoir en même temps que la convocation. On peut comprendre pourquoi certaines associations ou riverains renoncent à perdre leur temps lorsqu'ils ne sont pas écoutés et entendus.

Aujourd'hui, va être adopté un règlement intérieur qui ne change rien aux mêmes directives. Seuls les membres seront modifiés pour 5 ans. Mais Monsieur le Préfet, allez vous faire respecter cet arrêté et ce règlement qui n'a pas été respecté pendant 3 ans dans son art 5 ? Depuis votre arrivée en juillet 2020 la CSS ALTEO n'a pas été réunie en plénière malgré nos demandes. La dernière était le 6 décembre 2019. Une réunion de Bureau par téléconférence a eu lieu le 6 novembre 2020, une plénière devait suivre en décembre 2020 puis reportée en mars 2021, puis plus rien... plus de réponse à nos demandes.

Les changements de Préfet et de sous Préfet et la pandémie COVID n'ont pas empêché les activités de cette usine et de ses décharges à terre comme en mer de fonctionner. Des changements et

modifications très importants sans réunion de la CSS plénière. Seulement les formations spécialisées «Terre» et «Santé» avec Monsieur le sous Préfet d'Aix qui découvrait les dossiers.

La formation « santé » ne nous a rien apporté de nouveau. Quant à la formation « Terre », elle nous a permis de rencontrer les propriétaires exploitants RIO TINTO de la décharge de Mange Garri et nouveaux exploitants dirigeants de l'usine ALTEO de Gardanne avec qui les échanges ont été plus respectueux que par le passé. Des engagements ont été pris, lors de cette réunion, sur la réalisation d'une étude complémentaire sur l'hydrologie de l'ICPE de Mange Garri en espérant qu'elle soit menée jusqu'au bout. Comme vous le demande M. Monet avec quel financement sera-t-elle faite ?

Là est le problème, ainsi que les garanties environnementales de ces exploitations. Les citoyens pollués doivent-ils être les payeurs de ces industries potentiellement nocives ?

Je soutiens la demande de M. JC. Monet de Bouc-Bel-Air Environnement, de faire la clarté sur les garanties environnementales classées hautement confidentielles. Les demandes et questions posées sur l'environnement ne doivent pas restées sans réponse, et la conclusion de M. Monet est la même que je pose pour les habitants de Gardanne, Bouc-Bel-Air, Meyreuil et environs : faisons nous partie des citoyens qui ne sont « rien », pour respecter si peu notre environnement et de surcroit payer financièrement, mais aussi par notre santé ?

Les enjeux financiers et économiques sous forme de chantage à l'emploi passent avant la santé et l'environnement d'un bassin de vie, d'un cadre de vie qui se dit être amélioré avec la fin de la bauxite et du charbon. Ceci n'est qu'illusoire pour une vraie transition écologique avec la Centrale de Provence biomasse.

Les financiers de l'usine ALTEO Gardanne sont ils crédibles dans la durée de cette usine ? Sachant qu'il est écrit dans les médias et dénoncé par un ancien membre de cette commission que les capitaux transitent par des paradis fiscaux du principal souteneur poursuivi pour corruption...

Les aides de l'Etat (l'argent du contribuable) à travers ses divers services publics (eau, santé, air...) va t-il longtemps soutenir cette usine ? Les salariés sont ils mieux informés que les citoyens ?

Les travaux faits depuis quelques années par cette usine permettront-ils d'effacer les pollutions de plus de 120 ans à Gardanne, en mer Méditerranée, dans le sol et sous-sol de Mange-Garri ?

Je conclurai Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs, que dans le bassin de vie de Gardanne nous ne sommes pas des citoyens de seconde zone et que nous n'acceptons pas la façon dont les décisions sont prises à haut niveau sans réelle concertation des habitants. Le pacte pour la transition du territoire de Gardanne Meyreuil qui n'a rien d'écologique ne va pas dans le sens de ce qui est prévu pour améliorer le climat social de Gardanne et encore moins le climat de la planète.

Merci de votre attention.

Aline FROSINI

Citoyenne de Gardanne

Coprésidente du CIQ Gardanne Est

Membre de la CSS ALTEO

Représentante du « Collège riverain » au Bureau, renouvelant ma candidature si pas d'autres volontaires.

Je donne pouvoir à M. Jean Luc DEBARD, adhérent du CIQ GE, pour le représenter aujourd'hui et l'en remercie